

Image not found or type unknown



Assurance et sclerose en plaque

Par **laurence**, le **30/04/2009** à **21:38**

Bonjour,rnrnen janvier 2009, j'ai été diagnostiquée pour une SEP et déclarée longue maladie en février. Je travaille normalement et pour le moment tout va bien. J'ai 39ans. je voulais savoir si je pouvais encore souscrire une assurance longue maladie dans le cas où je deviendrai invalide ou une assurance vie.rnrnmerci pour votre réponse.rnrnBonne soirée

Par **chaber**, le **05/05/2009** à **05:48**

Bonjour,rnPour l'assurance vie, il existe la convention AERAS dont l'assureur peut vous donner toute la documentation.